

Châtelaine : un quartier en pleine mutation

A la rentrée, l'école Emilie-de-Morsier, située au cœur de la Concorde à Châtelaine a accueilli ses premières classes. La mutation de ce quartier avance à grands pas, deux nouveaux immeubles viennent de se construire et deux autres vont bientôt voir le jour.



La nouvelle école Emilie-de-Morsier. © Greg Clément

Nouveaux bâtiments, aménagements d'espaces publics attrayants, la transformation du périmètre du Grand Projet Châtelaine, situé à cheval sur deux territoires communaux, Vernier et Genève, commence à prendre forme. Une zone d'habitation en cours de densification qui devrait amener convivialité et mieux vivre ensemble. Tout a été pensé pour intégrer la Concorde, située entre l'avenue de l'Ain, la voie de chemin de fer et l'avenue d'Aire, aux autres quartiers de Vernier. Une autre manière de penser l'habitat, en fonction des gens qui y demeurent et des activités qui s'y déroulent. Tour d'horizon de ce périmètre en mutation.

Un projet urbain pensé pour les habitants

«La transformation du quartier de la Concorde a été décidée par le Grand Conseil, explique le Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire à Vernier, Yvan Rochat. Il s'agissait de transformer ce secteur, situé à la fois sur la Ville de Genève et de Vernier et d'en faire un écoquartier.» Le plan directeur visait à rénover l'habitat vieillissant qui datait, pour certains immeubles des années 30-40 et de construire 500 logements supplémentaires, mais le projet de la Concorde s'inscrivait aussi dans une vision plus large, à l'intérieur du Grand Projet Châtelaine, qui part de Vieusseux

et s'étend jusqu'à la zone industrielle du Lignon. Il regroupe un certain nombre de transformations et développements, comme le futur Cycle d'orientation du Renard prévus sur les terrains de Balexert, le quartier de l'Étang ou encore les abords des voies CFF à Châtelaine. Un projet qui répond à certains impératifs, notamment celui de la mobilité, comme le souligne Yvan Rochat: «Nous sommes d'accord de jouer le jeu de la création de logements et de la densification de la ville, mais nous souhaitons que ce processus s'accompagne d'une véritable amélioration de la qualité de vie en ville. Ceci englobe la création d'espaces publics et la mise en place de mode de transports cohérents afin que le développement prévu devienne un avantage pour les habitants.»

Un processus participatif

Le Plan directeur de quartier a débuté en 2007 et il a été adopté en 2013. Il a fait l'objet d'un large consensus avec pour objectif la mutation du quartier de la Concorde. «Son élaboration est le résultat d'une démarche initiée par les citoyens, explique Igor Moro, le responsable de l'urbanisme à Vernier. Il a été conçu en partenariat avec le Forum Démocratie participative (ex-Forum de St-Jean) qui fait le lien entre

les habitants, les Fondations immobilières, les Communes et le Canton.» La mise en œuvre de l'écoquartier est rapide parce que, pour l'heure, elle n'a pas fait l'objet d'oppositions de la part des habitants, tant la concertation en amont du processus a été large. «Les débats sur la mutation ont pu avoir lieu et la population a pu adhérer au projet, analyse Igor Moro. Même si, actuellement, les gens sont dans le concret et la situation est un peu plus compliquée. Ils doivent supporter la concomitance de nombreux chantiers qui engendrent beaucoup de nuisances et de désagréments.»

Un quartier qui s'inscrit dans un ensemble

«Les deux immeubles inaugurés à l'avenue Henri-Golay et construits par la Fondation Emile Dupont, sont les deux premiers de ce processus de réhabilitation, de démolition et de reconstruction, lancé par le Plan directeur de quartier, indique Yvan Rochat. L'école Emilie-de-Morsier, qui s'est ouverte à la rentrée et qui sera inaugurée le 22 septembre, est un des développements majeurs de la Ville de Vernier.» Une information complétée par Igor Moro. «A l'avenue Jean-Simonet, la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) construit actuellement un

La Concorde fête ses chantiers !

De nombreuses animations pour petits et grands sont organisées jusqu'au 22 septembre. Durant cette semaine de fête, différents espaces mettront en lumière les changements qui ont peu à peu dessiné la Concorde. A travers des circuits itinérants, des performances artistiques et des moments conviviaux permettront au public de tisser des liens entre le passé, le présent et le futur.

L'inauguration de la nouvelle école Emilie-de-Morsier a lieu samedi 22 septembre

Au programme :

- 12h: Inauguration de la nouvelle école Emilie-de-Morsier. Les enfants et leurs parents pourront découvrir la nouvelle école, participer à diverses activités et profiter d'un buffet.
- 15h: Parade à travers le quartier avec la compagnie Zanco
- 16h: La fête prend ses quartiers au parc de la Concorde jusqu'au bout de la soirée. Concerts, jeux pour enfants, buvette et stands de restauration seront proposés par l'Association des habitants du quartier de la Concorde (AHQC).

Programme complet sur www.forum1203.ch

Informations et maquette 3D du projet de la Concorde : www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers/chatelaine



Exposition mobile pour retracer les avancées de l'étude Concorde / Libellules et réfléchir ensemble à la réalisation d'espaces de quartier conviviaux et de qualité. © Forum1203

immeuble de 45 logements ainsi qu'une crèche. Son ouverture est prévue dans un an et demi. Le long de l'avenue de l'Ain, 150 logements vont être mis sur le marché en deux étapes, auxquels vont s'ajouter 6000 m² de surfaces d'activités qui permettront de dynamiser le quartier, des projets qui devraient sortir de terre d'ici à 2022-2023.»

Urbanisme rassembleur

Avec ce projet d'école, de logements, de surfaces d'activités et avec la construction d'une passerelle au-dessus de l'avenue de l'Ain pour relier la Concorde aux Libellules, la Ville de Vernier pratique un urbanisme de couture. Elle met en place des infrastructures qui vont créer du lien entre les différentes parties de la ville. «Depuis les trente glorieuses, Vernier a souffert de l'existence de grands axes routiers qui coupaient les quartiers en deux, qui séparaient les écoles des lieux d'habitations, souligne Yvan Rochat. Actuellement, nous nous réapproprions ces territoires pour que les gens puissent trou-

ver, à cinq minutes à pied de leurs immeubles, le nécessaire, que ce soient des commerces, des écoles, des crèches, des maisons de quartiers ainsi que des espaces où ils peuvent se retrouver.» Du côté de la mobilité, le secteur du carrefour de l'Ecu est un pôle de débordement où de nombreux bus transitent. En effet, deux axes de transports en commun d'importance cantonale se croisent: l'avenue de Châtelaine et la route de Vernier qui relie Cornavin à Vernier-Village et l'axe avenue de l'Ain – avenue du Pailly qui relie Lancy et Bernex à l'aéroport via le pont Butin. «L'offre en transports publics sur ces lignes va se développer, indique Igor Moro, et à l'horizon 2035, le secteur devrait devenir un véritable pôle multimodal avec la construction d'une halte RER/CFF.»

Une réhabilitation quantitative et qualitative

«La Concorde a entamé une mue durable et importante au niveau qualitatif, relève Yvan Rochat. Un soin tout particulier est donné aux

espaces publics pour qu'ils tiennent compte des besoins de la population.» Ainsi, l'avenue Henri-Golay sera requalifiée d'ici à 2023 pour devenir une zone de rencontre, le parcours des piétons et des vélos deviendra ainsi plus sûr et plus agréable. « Nous sommes persuadés qu'il peut y avoir une densification heureuse, même si cela peut paraître provocateur, ce n'est pas parce qu'il y a plus de gens, qu'il y a plus de problèmes, souligne le Magistrat. Nous démontrons, à la Concorde comme au quartier de l'Etang, que le processus peut se faire en bonne intelligence, avec les habitants et les voisins.» Un mode de faire qui demande davantage de patience mais qui porte ses fruits. Et de poursuivre: « L'autorisation de construire des immeubles de la Fondation Emile-Dupont et de la Fondation des maisons communales de Vernier a été délivrée sans opposition. Une bonne concertation initiale permet de gagner beaucoup de temps. »

Espaces verts réinventés

Non loin de là, la place de Châtelaine a fait peau neuve. Elle offre désormais une zone de verdure et de détente à la population, juste derrière la bibliothèque. Des bancs et des jeux pour enfants agrémentent le lieu. Dans des bacs, une série de plantages composés d'herbes aromatiques et de quelques légumes viennent compléter l'aménagement. La Commune souhaite amener de la vie en proposant à des « Food trucks » d'investir le lieu. « Nous avons contacté un certain nombre d'entrepreneurs mais la mayonnaise n'a pas encore pris, explique Yvan Rochat. D'autres travaux de rafraîchissement sont prévus pour que la place à disposition soit plus accueillante. » Un bilan sera établi dans un an et demi. « Notre volonté est de transformer peu à peu les endroits bétonnés en lieux perméables et verts, de façon à lutter contre les îlots de chaleur et de rendre la ville plus agréable à vivre », conclut le Conseiller administratif.

Judith Monfrini



Nouvel aménagement de la place de Châtelaine. © Greg Clément

Communications, séances du 31 juillet au 14 août 2018

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le Canton

APA 300'026/1: Ville de Vernier – Installation d'une palissade antibruit – Chemin des Fossés 8.

DD 111'507: Centre de Balexert SA – Transformation d'une installation de téléphonie mobile / GBAL – Avenue Louis-Casali 27.

DD 111'064: Divers - Mise en place d'une plateforme logistique pour transbordement de matériaux d'excavation du chantier – abattage d'arbres – défrichement temporaire et définitif N° 2018-03 – Route de Vernier.

DD 111'017: Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) – Travaux de sécurisation et de réaménagement intérieur d'un bâtiment industriel – Chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage 37.

Demandes d'autorisations

Préavis communal

DD 109'190: M. Antonio Da Costa Amaral, M^{me} Maria De Lemos Antunes Amaral – Construction d'un mur en limite de propriété – Chemin de Crotte-au-Loup 33. **Préavis défavorable**: Rien ne justifie un mur antibruit donnant sur le chemin de la Petite-Garenne, l'origine du bruit n'étant pas la route. Au lieu d'un mur, il est demandé de privilégier une séparation

végétale plus qualitative et en adéquation avec le contexte local. De plus, la tôle ondulée qui donne sur la parcelle voisine n'est pas acceptable.

DD 110'756/1: Divers – Mise en conformité du chemin De-Delay, élargissement de la chaussée et construction d'un nouvel ouvrage de gestion des eaux pluviales, abattage et défrichement d'arbres – Chemin De-Delay. **Préavis favorable** avec souhaits disponible sur www.vernier.ch/coca.

DD 110'811: M. Fredj Mahfoudh, M. Abderrahim Zouhair – Construction d'un habitat groupé à six logements (43.92% HPE) avec parkings souterrain et extérieur, création d'un ascenseur et d'un portail, mise en place d'une pompe à chaleur et de sondes géothermiques – Chemin du Wellingtonia 11. **Préavis favorable** avec remarque disponible sur www.vernier.ch/coca.

DD 111'632: M. André Meylan – Projet de deux villas mitoyennes en THPE, couvert à voitures, sondes géothermiques – Chemin des Bois-Jacquet 2, 2A. **Préavis favorable**.

DD 111'636: Commune de Vernier – Aménagement d'espace public: place, abattage d'arbres – Place du Lignon. **Préavis favorable**.

APA 300'564: Etat de Genève – Condamnation des deux cages d'ascenseurs du 1^{er} étage – Chemin de la Verseuse 17. **Préavis défavorable**, remarques disponibles sur www.vernier.ch/coca.

DD 111'527: Divers – construction de huit villas contiguës (30% THPE) – mise en place de pompes à chaleur, de panneaux solaires et réalisation d'un car-port – Chemin de l'Etang 15-15A-15B-15C-15D-15E-15F-15G. **Préavis favorable** avec remarques détaillées sur www.vernier.ch/coca.

Rendez-vous citoyen

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedi 13 octobre
de 8h30 à 10h30**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
Rue du Village 9, 1214 Vernier!
Bus 6, 19 et 53: arrêt Vernier-Ecole.